

GUADELOUPE

Les écarts de pension de retraite entre hommes et femmes sont plus faibles pour les Guadeloupéens qu'en France métropolitaine

Communiqué de Presse • 07 mars 2023



Le montant de pension de retraite des femmes nées en Guadeloupe vivant dans un département d'Outre-mer est inférieur de 17 % à celui des hommes. Ces inégalités importantes s'expliquent notamment par les écarts de salaire, le type de profession et la durée de cotisation. Les femmes partent plus souvent pour motif d'inaptitude que les hommes. Elles sont également plus souvent concernées par le minimum vieillesse. Néanmoins, ces inégalités sont moins marquées en Guadeloupe qu'en France métropolitaine et pourraient s'expliquer par la surreprésentation de la fonction publique dans la région.

Montant moyen brut mensuel de la retraite et sa composition (en euros)

| Territoire | Avantage de droit direct | Avantage de droit dérivé (pension de réversion) | Avantages accessoires | Minimum vieillesse | Montant total de la pension |
|-----------------------|--------------------------|---|-----------------------|--------------------|-----------------------------|
| Guadeloupe | 1 080 | 70 | 90 | 90 | 1 330 |
| France métropolitaine | 1 440 | 150 | 50 | 10 | 1 650 |

Champ : retraités ayant au moins un droit direct en 2016.

Source : Drees - EIR 2016.

Pour en savoir plus
Insee Analyses N° 66 du
07 mars 2023